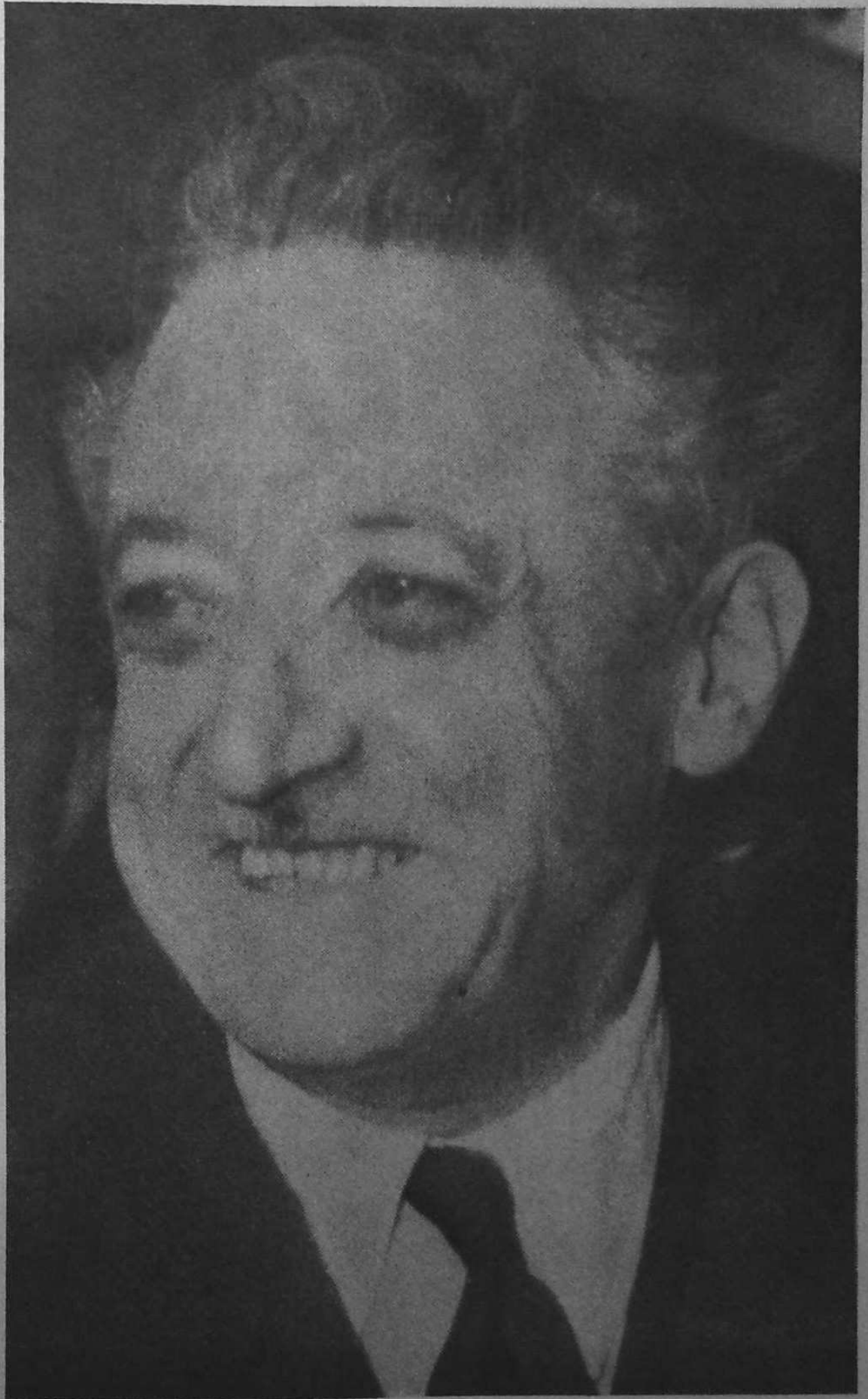


An Naoned

**pour
l'expansion
et
l'avenir
de
nantes**



Résumé de la Conférence faite à Nantes, le 6 Décembre 1964
par M. André MORICE, sous l'égide du Centre
d'Etudes Sociales, Economiques et Culturelles



André MORICE

LA SITUATION

ACTUELLE

DE NANTES

La population de la région va s'accroître de 75.000 personnes de 1962 à 1965 et de plus de 100.000 de 1965 à 1970.

Le nombre des jeunes de 17 à 20 ans passera de 38.000 en 1960 à 60.000 en 1970. Il nous faudra créer dans notre département **DANS LES 10 ANNEES QUI VIENNENT** 35.000 emplois, soit 3.500 par an. En face de ce chiffre un rapport du Comité d'Expansion marque que **300 emplois nouveaux seulement** avaient été offerts en 1963.



Nous sommes loin du compte !

Dans le domaine du **LOGEMENT** nos besoins, qui sont de **7.000 logements** par an **SONT LOIN D'ETRE SATISFAITS.**

Le **REVENU** de chacun dans l'agglomération nantaise est inférieur de 10 % à la moyenne nationale, zones rurales comprises.

Nos **CHARGES COMMUNALES** ont augmenté en 1964 de 16,13 % par rapport à 1963.

Dans le domaine des **INFRASTRUCTURES** et des **EQUIPEMENTS**

il reste également un très important effort à accomplir.



Les efforts faits par certains et les améliorations recherchées par eux se sont heurtés à des difficultés ainsi qu'à des incompréhensions et des carences inexplicables du Pouvoir.

LES NANTAIS ENTENDENT-ILS DANS LE CADRE DES LIBERTES ET DES INITIATIVES COMMUNALES OBTENIR CE QUI EST DU A LA METROPOLE DE L'OUEST.

Dans cet esprit une coordination de tous les efforts des collectivités intéressées doit obligatoirement être réalisée.

Aucun résultat valable ne peut être obtenu en ordre dispersé.



LES

GRANDS PRINCIPES

D'ACTION

Les grands principes de l'action à entreprendre doivent être définis de la façon suivante :

NOTRE PROPRE EFFORT

C'EST LA NOTRE TACHE

PRIMORDIALE

Certains nous font valoir que, pour obtenir quelque chose, il faut, pour diriger nos destinées, des amis du Pouvoir.

RIEN N'EST MOINS VRAI !

Nos villes voisines, qu'il s'agisse de Rennes, Angers, Saint-Nazaire, Brest, sont dirigées et animées par des personnalités très éloignées du Pouvoir.

SONT-ELLES VRAIMENT MOINS BIEN PLACÉES QUE NOUS ?



C'est une erreur de placer le problème sur ce terrain

CAR UNE MUNICIPALITE DOIT ETRE L'EXPRESSION DE SA POPULATION

et la lier à un parti unique, quel qu'il soit, **fût-il au pouvoir**, est un **dangereux calcul !**

TANT EST TOUJOURS EPHEMERE LA DOMINATION D'UN SEUL PARTI.

Notre rôle à Nantes est, sans parti pris, de rechercher avec les pouvoirs publics, quels qu'ils soient, **les relations les meilleures basées sur la notion du devoir**

qui de chaque côté s'impose au service de la collectivité.

CE QU'IL FAUT D'ABORD, C'EST FAIRE LA PREUVE DE NOTRE EFFICACITE

DEMONTRER

que l'équipe qui sera demain en place à l'Hôtel de Ville

soit bien l'expression de la Cité et en accord avec elle.

Le fond du problème c'est d'**accomplir notre propre effort**

Tout attendre de l'extérieur serait un **raisonnement de paresseux.**



Car un Gouvernement ne peut aider que ceux qui s'aident eux-mêmes.

et il nous faut promouvoir un **rassemblement** susceptible de **regrouper**

TOUTES LES ENERGIES, TOUTES LES COMPETENCES.

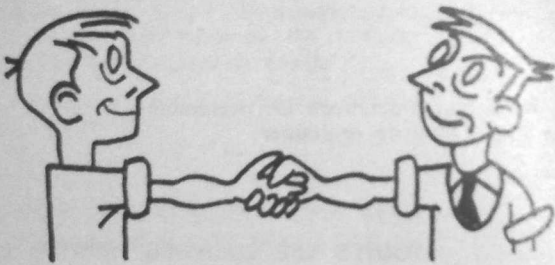
Un pouvoir, quel qu'il soit, est trop averti — les exemples des autres villes le prouvent — pour

méconnaître une volonté populaire

telle qu'elle s'affirmerait à Nantes

Créer un renouveau garantie de survie de notre Cité.

LE SALUT NE VIENDRA QUE DE NOUS



C'est donc un bloc solide, compact, aussi large que possible, qu'il faut constituer pour

que le meilleur parti soit tiré de nos ressources, de nos possibilités

LA PLUS ETROITE
SOLIDARITE

doit régner entre
LA VILLE DE NANTES
le reste du

DEPARTEMENT
DE LOIRE-ATLANTIQUE

et l'ensemble de la
REGION.

Les intérêts des uns et des autres
sont liés indissolublement.

LA VILLE DOIT ÊTRE

UN ENSEMBLE...

... SOLIDAIRE

Parmi les grands principes établis il faut se référer à la grande loi de solidarité humaine.

C'est à Nantes le sens humain de la collectivité qu'il faut développer.

Qui ne mesure combien est inacceptable la mise **hors circuit** de l'activité, **des hommes encore en pleine force**

DONT LE TRAVAIL EST LE SEUL MOYEN DE SUBSISTANCE, la seule ressource pour la FAMILLE.

**LE DROIT AU TRAVAIL
DOIT DEBOUCHER SUR
LE DROIT A LA VIE**

C'est un problème qui concerne toute la Ville car ce n'est pas une solution acceptable

**DE LAISSER PARTIR DE NANTES
LES ELEMENTS VALABLES.**

En réalité aucun de nous n'est à l'abri du malheur, aucun de nous ne peut être insensible à cette compréhension à ce concours effectif que peuvent lui opposer les représentants qualifiés de la collectivité.

CONSACRER
A NANTES
UNE AUTORITÉ
VALABLE

Il faut à Nantes

**UNE MUNICIPALITE AUSSI LARGE
QUE POSSIBLE**

susceptible de rassembler toutes les énergies et de collaborer effectivement avec les autres représentants du département :

**Conseil Général
Chambre de Commerce
Chambre d'Agriculture
Comité d'Expansion
Organisations professionnelles
et Syndicales**

**ET TOUS CES GROUPEMENTS ET
SOCIETES QUI FONT LA RICHESSE
D'UNE VILLE.**



LE REMEDE A NOS MAUX EST LA.

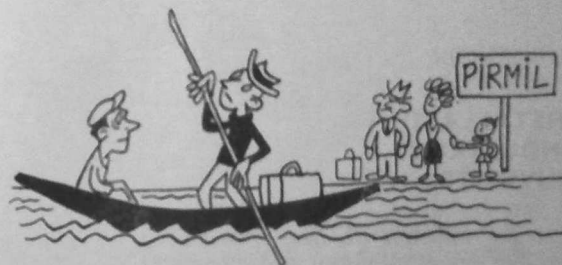
C'est pourquoi les Nantais doivent comprendre que

**DECIDANT DU SORT DE LEUR CITE
ILS DECIDERONT AUSSI DU LEUR.**

LE PROGRAMME D'ACTION

IL IMPORTE D'ABORD
DE REALISER

**NOS INFRASTRUCTURES
NOS PONTS**



DE REGLER LES PROBLEMES

DE LA CIRCULATION

DE NOS PORTS

DU COUT DES TRANSPORTS

et de leur nécessaire péréquation*

*On trouvera en Annexe un développement de ces divers points du programme d'Action.

D'ASSURER

LA SAUVEGARDE DE NOS
INDUSTRIES existantes

qui ont fait de louables efforts pour se
maintenir

DE PREVOIR

**L'INSTALLATION
D'INDUSTRIES
NOUVELLES**

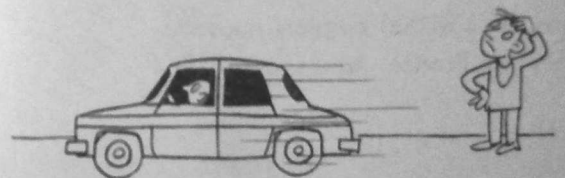
Un simple transfert de main-d'œuvre ne
règle pas en effet notre problème mais
il faut que **des activités nouvelles s'ajou-
tent aux anciennes.**

**POUR CELA
IL FAUT FAIRE DE NANTES
UN CENTRE D'ACCUEIL
ATTIRANT**

à l'exemple des autres villes.



Renault



Avec l'affaire RENAULT,
nous avons perdu la partie

AU PROFIT DU HAVRE,

L'USINE INSTALLÉE LA-BAS

et qui aurait dû nous échoir

pouvait permettre dans l'immédiat
du moins, de régler notre problème
et être un départ excellent puisqu'il
s'agissait de 4000 emplois nouveaux.
Ce n'est pas le palliatif qui nous sera sans
doute proposé qui règlera valablement
notre situation.

**QUAND ON CONSTATE
CE QU'A ÉTÉ NOTRE PART**

dans les 150.000 emplois nouveaux
créés en France depuis avril 1964

ON PEUT CERTES
EXPRIMER DES REGRETS
MAIS CELA NE SUFFIT PAS

IL FAUT RÉALISER CE BLOC

COMPACT ET RÉSOLU

QUI NOUS PERMETTRA DE FAIRE

APPEL DE CES RÉELLES

ET GRAVES DIFFICULTÉS

Ce programme comporte encore

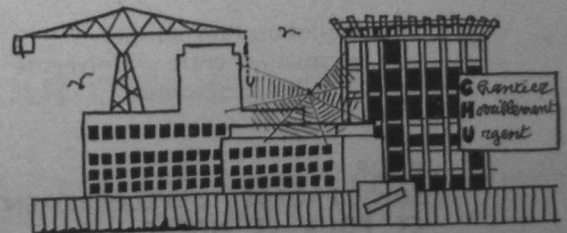
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

LA CONVERSION
DE LA MAIN-D'ŒUVRE

L'EQUIPEMENT SPORTIF

L'EQUIPEMENT CULTUREL

**L'EQUIPEMENT SANITAIRE
ET SOCIAL**



LE LOGEMENT

Dans ce programme d'action, l'équipement de l'Université revêt une importance majeure :

**L'UNIVERSITÉ
EST LE
VÉRITABLE
CERVEAU**

d'une Grande Cité

**AUTOUR D'ELLE DOIVENT
SE CONSTITUER
LES CENTRES
DE RECHERCHES
PROPRES aux ACTIVITÉS diverses**

Une collaboration étroite est nécessaire entre l'Université et la Ville de Nantes,

**POUR
SON PROPRE DEVELOPPEMENT
ET POUR LE NOTRE**

On nous a donné le titre de

« METROPOLE REGIONALE »

Faut-il encore que ce titre soit accompagné des moyens de le justifier.

Tout cela est à faire

LA TACHE EST IMMENSE

Mais peut-on douter de l'effort salvateur
en évoquant cette

GRANDIOSE

MANIFESTATION

DU 19 FEVRIER 64 ?



où la population unie a donné

— la preuve de sa résolution

— marqué sa volonté de sortir de l'or-
nière.

CE QUE DOIT ETRE

LA MUNICIPALITÉ DE DEMAIN

La loi électorale qui va présider aux élec-
tions municipales prochaines

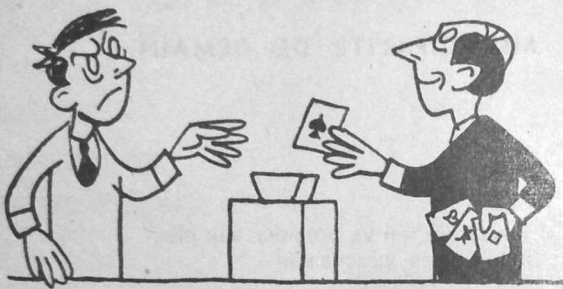
**EST UNE LOI QUI NECESSITE
LES PLUS LARGES
REGROUPEMENTS**

Elle supprime le droit
du choix de l'électeur

EN INTERDISANT LE PANACHAGE

Elle supprime
les possibilités
d'alliance
au second tour
entre les listes

**EN BLOQUANT CELLES-CI
DES LE PREMIER TOUR**



et en faussant les cartes

CELA, IL FAUT QUE TOUS
LES NANTAIS LE COMPRENNENT

et poussent de leur mieux

A CE LARGE
RASSEMBLEMENT

qui, laissant de côté tous les problèmes
qui nous ont tant divisés dans le passé,
n'aura qu'un seul objectif :

**CELUI DE TRAVAILLER
A L'EXPANSION
DE NOTRE CITÉ**

Pour ce faire il nous faut un Conseil Municipal, marquant une très large union, composé d'hommes, démocrates sincères et résolus à tout subordonner à leur haute et grande mission

Nous sommes persuadés que si ceci est réalisé

**LA DYNAMIQUE DE L'UNION
JOUERA**

et que Nantais et Nantaises soutiendront de leur ferveur une liste qui sera constituée en vue de tels objectifs.



LES GRANDES COMMISSIONS

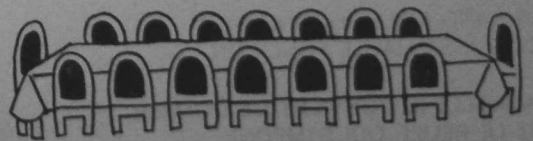
Mais définir un programme et des objectifs ne suffit pas. Il faut encore se donner les moyens de les mettre en œuvre.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
N'EST CONSTITUE
QUE DE 37 MEMBRES**

Ils ne peuvent posséder toutes les qualités, toutes les compétences

Il y a six ans, M. André MORICE avait déjà présenté ce projet lors des élections municipales

**IL EST NECESSAIRE
DE CONSTITUER
DE GRANDES COMMISSIONS
MUNICIPALES**



qui grouperont ceux qui — réputés pour leurs connaissances étendues des problèmes considérés

appréciés dans leurs fonctions représentatives des professions et des syndicats

**POURRONT
par leurs avis**

être utiles à la collectivité qui a le plus grand besoin de ces

**OPINIONS FONDÉES SUR
L'EXPERIENCE.**

Dans chaque commission où un élu municipal représentera le Conseil et où siègera un délégué des services municipaux

SERA DÉSIGNÉ UN PRESIDENT

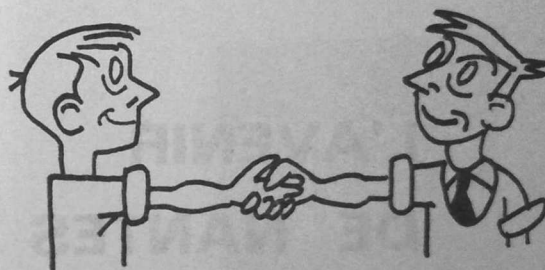
Sur le seul critère de sa compétence et de sa puissance de travail,

IL DOIT RECEVOIR

— LE RANG ET LES HONNEURS
DUS A SA HAUTE FONCTION

A LAQUELLE IL CONVIENT DE DONNER
TOUT LE RELIEF QUI S'IMPOSE

**TEL EST LE MOYEN DE SOUDER
EN UN SEUL BLOC**



tous ceux qui veulent mettre au service de la collectivité nantaise

**LEUR SAVOIR ET LEUR
DEVOUEMENT**

**L'AVENIR
DE NANTES
DÉPEND
DE NOUS**

qui ne mesure qu'en agissant ainsi **nous
forgerons**



**L'OUTIL DE NOTRE
REDRESSEMENT**

tant il est certain qu'aucun obstacle ne peut
s'opposer à une volonté aussi largement et
aussi nettement exprimée.

C'EST SUR CES BASES QUE VOUS
AUREZ NANTAIS ET NANTAISES

**A DECIDER DU SORT
DE NOTRE CITE**

**ET EN MEME
TEMPS DU VOTRE**

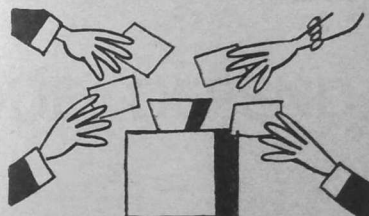
QUE CHACUN

- élève sa pensée
- se libère de ses préjugés
- mesure ses responsabilités

Aucun de nos concitoyens, si modeste
que soit son rôle
NE PEUT ETRE ABSENT
DE CE REGROUPEMENT

**ET NUL N'A LE DROIT
DE SOUS-ESTIMER L'IMPORTANCE
DE SA PROPRE ACTION**

DEVANT LE SUFFRAGE
UNIVERSEL
NOUS SOMMES TOUS EGAUX



**CHAQUE VOTE EXPRIMÉ
COMPTE EGALEMENT**

CHACUN DES ELECTEURS
DE NOTRE VILLE

**DOIT DONC SE CONSIDERER
COMME**

**PERSONNELLEMENT
CONSULTÉ...**

**...SUR LE GRAVE
PROBLÈME
DE NOTRE
AVENIR**

QU'ON LE VEUILLE OU NON

**NOTRE SORT
EST LIÉ**

**Il vous appartient
QU'IL SOIT HEUREUX...**

**...C'EST DE VOUS
ET DE VOUS SEUL**

QUE DEPEND

L'AVENIR DE NANTES



C'EST DE VOUS
ET DE VOS SEULS
QUE DEPEND
L'AVENIR DE NANTES



LE
ANNEXE
D'ACTION

LE PROGRAMME D'ACTION

Il ne saurait être question, ici, de l'examiner dans son détail tant sont nombreux les problèmes que la nouvelle municipalité aura à résoudre dans les plus courts délais.

Citons cependant :

A. — DANS LE DOMAINE INTELLECTUEL, SPORTIF, PROFESSIONNEL

LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, technique appliquée dans la région.

L'EQUIPEMENT SCOLAIRE, la construction de classes nouvelles, l'aménagement des cantines, le transport des écoliers.

L'EQUIPEMENT UNIVERSITAIRE, l'accélération de la construction des Facultés, l'aide aux œuvres universitaires, le logement des étudiants.

L'EQUIPEMENT CULTUREL, Maison de la Culture, Foyers des Jeunes, Centres Culturels de quartiers, Bibliothèques, Salles d'Exposition.

MISE EN ŒUVRE D'UN VÉRITABLE PLAN D'EQUIPEMENT SPORTIF, notamment construction d'un stade de 30.000 places et de stades de quartiers, d'une salle omnisports, d'un gymnase universitaire, d'une piscine couverte et chauffée, d'une piscine à Chantenay ; aménagements pour favoriser le sport scolaire et universitaire ; création de villages de vacances et de centres aérés ; etc...

Sur le plan de la JEUNESSE tout reste à faire : Centres socio-culturels et divers équipements.

FORMATION PROFESSIONNELLE. Formation permanente des adultes. Conversion de la main-d'œuvre.

B. — DANS LE DOMAINE DES INFRASTRUCTURES

LIAISONS routières, ferroviaires, fluviales, aériennes.

PONTS ET CIRCULATIONS. 2^e et 3^e ligne de ponts ; organisation rationnelle de la circulation.

PORT. Adaptation aux exigences d'un grand port moderne. — Développement du Pays Nantais. — Amélioration de ses liaisons.

TELECOMMUNICATIONS. Accélération des installations en souffrance, les délais actuellement demandés étant sans commune mesure avec les impératifs industriels, commerciaux et privés.

REALISATION D'UN MARCHÉ D'INTERET NATIONAL.

C. — DANS LE DOMAINE DU REDRESSEMENT DE NOS ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

a) Pour le soutien des industries existantes :

- Obtenir les compensations indispensables sinon le retour à une péréquation des transports.
- Obtenir pour la région nantaise tous les avantages qui peuvent résulter de son port tant pour les importations que pour les exportations. Pour ce faire certaines modifications devront être apportées aux règles qui nous sont imposées.
- Obtenir que soit reconsidérée la politique actuelle de la Construction Navale. Certaines dispositions pouvant être envisagées pour relancer des programmes à long terme comme c'est le cas dans d'autres pays.
- Faire périodiquement le point des carnets de commande industrie par industrie, au sein des commissions compétentes.
- Assurer à notre industrie aéronautique un programme de production autonome sur la base de crédits à long terme.

b) Pour l'implantation d'industries nouvelles :

- Création d'un véritable centre d'accueil avec le maximum d'atouts pour encourager les industriels nouveaux à venir à Nantes et dans sa proche région.
- Reprise de la question du Complexe Sidérurgique avec toutes nos forces unies pour obtenir enfin une grande industrie de base, multiplicatrice d'emplois.
- Reprise également de la question de l'Usine Renault où l'on annonce maintenant une implantation **possible** de 1.000 ouvriers alors que celle que nous n'avons pas obtenue est installée au Havre et en offre 4.000.
- Développement de nos complexes chimiques régionaux : Nantes, Paimbœuf, Donges.
- Modernisation de nos réseaux commerciaux.
- Aménagements de salles modernes pour réunions et congrès.
- Développement de notre structure hôtelière et touristique.

En bref, dans toutes les activités industrielles et commerciales, ne pas oublier un seul instant qu'il faudra créer 35.000 emplois dans les dix années à venir c'est-à-dire 3.500 emplois par an.

DANS LE DOMAINE DE LA PRODUCTION : SOL ET SOUS-SOL

- Attention particulière pour favoriser l'expansion de nos industries alimentaires, complémentaires de notre agriculture et de nos pêcheries.
- Aide à l'agriculture et aux industries minières par l'intermédiaire plus spécialement du Bureau de Coordination et d'Information de la recherche scientifique, technique et appliquée.
- Aide au maraîchage nantais par une politique d'ouverture aux grands courants commerciaux.

DANS LE DOMAINE DE L'EQUIPEMENT SANITAIRE :

- Obtenir des départements ministériels intéressés que le C.H.U. soit terminé dans les délais les plus courts, d'autant plus qu'il apparaît évident qu'un hôpital Nord doit être édifié dans les années qui viennent pour faire face aux besoins hospitaliers de Nantes et de la Région.

DANS LE DOMAINE SOCIAL :

- Aide aux travailleurs touchés par la récession.
- Reclassement des travailleurs sans emploi.
- Aide aux vieux travailleurs et aux personnes âgées.
- Action sociale auprès des familles (soins à domicile, etc...)

Les Equipements sociaux devront être développés, un effort exceptionnel se portant sur l'aide à l'enfance inadaptée. Nous devons créer des foyers, des logements-foyers pour les personnes âgées.

—:O::—

Il ne s'agit là que d'une énumération incomplète. Les réalisations qui devront aboutir sont considérables. Elles doivent prendre leur base dans un travail acharné des élus locaux, soutenus par l'ensemble de la population et une déconcentration de pouvoirs leur permettant d'exercer leurs lourdes charges.

C'est ainsi que se méritera l'aide indispensable de l'Etat tout en sauvegardant les initiatives, les libertés locales.



